

Les grandes orientations du budget primitif 2012

Ce projet de budget a été élaboré sur le principe : Pour que la Ville n'oublie personne.

Le budget de l'exercice 2012 reste conforme, au contrat de mandature qui a été élaboré pour répondre aux besoins quotidiens des nogentaises et des nogentais, de maintenir en bon état de fonctionnement le patrimoine communal et d'anticiper les besoins futurs de nos concitoyens en préparant la ville de demain.

Conformément aux engagements de la mandature, pour la cinquième année consécutive, nous maintenons les taux de fiscalité directe, nous assurons la diversité et la qualité des services à la population et des prestations offertes notamment aux familles.

Nous mettons en œuvre une politique dont l'objectif est de répondre à leurs attentes au regard de l'augmentation significative des fréquentations enregistrées aux centres de loisirs, aux activités sportives du CNIS, aux restaurants scolaires et aux activités périscolaires mises en place par la Maison de la Famille le matin dès 7 h et le soir jusqu'à 19 h.

Le budget 2012 doit également faire face aux augmentations des charges courantes de fonctionnement notamment celles de fluides en matière d'énergie et des contrats de prestations qui évoluent selon des clauses d'indexation.

Après une expérience réussie de délégation de gestion de deux structures multi accueil, nous engageons à nouveau une consultation auprès de candidats susceptibles d'assurer pour une nouvelle période, à compter du 1^{er} septembre 2012, la gestion des structures Mandarine et Jardin des Lutins.

Notre objectif est de pérenniser la solidarité entre les générations en proposant de nouvelles prestations à nos anciens : sorties théâtre, voyages, visites de sites remarquables, accès au multimédia.

Les plus jeunes bénéficient du développement de nouveaux programmes au sein du Pôle Jeunesse.

Par ailleurs, en période de difficultés économiques nous ne pouvons oublier les plus touchés par la crise actuelle et l'aide financière apportée par le CCAS pour les tranches les plus faibles du quotient familial sera développée et pérennisée. A ce jour, ce dispositif permet d'apporter une contribution financière pour les enfants fréquentant le service de restauration scolaire, les centres de loisirs, les séjours de classes de découverte, les stages d'initiation sportive. Par ailleurs, de nouvelles actions ont été initiées en partenariat avec des associations apportant aide et écoute aux sans domicile fixe, comme la Halte Fontenaysienne, les Restos du cœur, le Samu Social, l'Entraide, pour une meilleure prise en compte individuelle des personnes en difficulté.

Il en est de même pour la part financière apportée aux associations, qui en volume global, reste sensiblement identique à celle de l'année 2011. En effet, les associations, dans leurs différentes composantes, assurent, dans le cadre d'un bénévolat de plus en plus actif, un lien social très fort sur le territoire et favorisent la cohésion sociale, l'entraide, l'innovation et la valorisation de compétences.

En matière d'investissements le budget 2012 financera la 3^{ème} tranche de décontamination de l'ancienne école Marie Curie, la phase 2 du plan « urgence voirie », l'aménagement de la Place de la Petite Italie, la mise aux normes des bâtiments municipaux conformément aux recommandations des commissions de sécurité, l'aménagement d'un parc public en lieu et place de l'ancien terrain « Legendre-Chéron ».

De nouvelles études sont programmées en 2012, pour la création d'une nouvelle crèche de 60 berceaux au carrefour du Val Nure (Moulin de Beauté) afin d'augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants. Pour mémoire à la rentrée 2011/2012 il y avait 448 demandes ; 234 places ont été attribuées soit 52% de taux de satisfaction.

Enfin, nous espérons un début de réalisation de l'opération «Cité d'Affaires Nogent/Baltard» ; cette opération, en dépenses comme en recettes, représentant près de 35% du budget global (hors reports).

Pour la troisième année consécutive la ville devra absorber la baisse des dotations versées par l'Etat et le Département. Néanmoins, nous bénéficions toujours d'un Contrat Enfance Jeunesse favorable à la collectivité qui vient pondérer partiellement la diminution du niveau d'intervention du Département en matière de Petite Enfance.

De plus la ville anticipe le repli programmé des transactions immobilières en diminuant le produit estimé des droits de mutation qui représentent depuis plusieurs années une part importante des recettes de la commune. En effet, les différentes mesures prises afin de réduire le déficit budgétaire de l'Etat, diminution de la réduction d'impôt de 21% à 13% en 2012, taxation des plus-values immobilières (hors résidence principale) sur les résidences dites « secondaires », et la crise du marché bancaire ne concourent pas à maintenir un flux de transactions au niveau de celui enregistré en 2010 et 2011.

L'optimisation des charges de gestion courante reste une priorité, malgré les hausses successives des prix des fluides, des denrées alimentaires, du coût du travail....

Aussi, pour pondérer l'augmentation naturelle des charges de personnel (GVT – SMIC -) un groupe de travail, constitué des membres de la Direction Générale, travaillera durant l'exercice 2012 à définir dans un cadre pluriannuel une mutualisation renforcée des services visant à les faire converger vers une meilleure performance des prestations offertes à la population. Cette étude conduira également à repenser l'organisation des services qui, à terme, seront regroupés dans les futurs locaux administratifs envisagés dans le secteur de la rue Jean Monnet (CTM – Espaces verts - Services administratifs ...).

Enfin nous reconduirons pour la cinquième année consécutive les mêmes taux de fiscalité locale, votés en 2008.

Il est donc proposé aux membres de l'assemblée de voter le budget général de l'exercice 2012, chapitre par chapitre, équilibré, avec reprise anticipée des résultats, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	27 679 689,33	27 679 689,33
FONCTIONNEMENT	45 766 141,52	45 766 141,52
TOTAL	73 445 830,85	73 445 830,85